

Pour un usage raisonné du concept de prévention

Journée AFIREM du 3 octobre 2016 – Salle ASIEM- Paris

Laurent Barbe
Consultant- Formateur
Cabinet CRESS
www.cabinetcress.fr

Les analyses que je vais présenter découlent de mon travail de consultant amené à accompagner des acteurs et des dispositifs dans des réflexions variées sur leur action en matière de protection de l'enfance... Je suis donc particulièrement attentif à la manière dont on définit, pense, l'action et ses ressorts.

J'ai participé en 2005, à un séminaire du CNAM qui a donné lieu à un livre¹ coordonné par Brigitte Bouquet. Ma réflexion m'avait amené à rédiger une intervention dans laquelle je soulignais certaines limites et apories du concept de prévention appliqué à la protection de l'enfance.

Votre invitation m'a donné l'occasion de reprendre ces questions à l'aune de différentes démarches que j'ai accompagnées depuis. J'ai notamment mené récemment une évaluation des Services d'accueil de jour du Conseil Départemental de Seine St Denis, qui constituent une réponse souvent décrite comme innovante dans un champ préventif. Ce travail m'a donné l'occasion de revisiter ces questions à travers les riches échanges que j'ai eu avec les acteurs et familles concernées.

Je vais structurer mon propos en deux temps :

- Le premier consistera à montrer les difficultés auxquelles confronte souvent l'usage du concept de prévention dans ce domaine particulier de la protection de l'enfance
- Le second sera plus centré sur ce qui me semble nécessaire de développer pour progresser dans ces actions...

D'abord, il faut rappeler que le terme prévention recouvre deux choses différentes :

- **il désigne un secteur d'intervention** qui se situe en amont des mesures de placement qui constituent il faut rappeler la dépense majeure de l'ASE et aussi les mesures qui apparaissent comme les plus lourdes. On a donc tendance à classer les mesures dans l'opposition entre les mesures de placement et les mesures de milieu ouvert (au sens large) qui sont regroupées sous le terme de prévention. Je n'ai pas grand chose à dire sur cette dénomination (après tout il faut bien un terme). Mais je constate qu'elle donne une centralité problématique (qui est aussi historique) à la question du placement comme si tout le reste des actions ne prenait son sens que dans un évitement ou une opposition avec ces mesures.

¹ *La prévention : concept, politiques, pratiques en débat. L'harmattan 2006*

- **Le terme désigne une finalité de l'action** le plus souvent entendue comme évitement de problèmes plus graves et qui a pour elle la force de l'évidence. Qui ne peut souscrire à l'idée qu'il vaut mieux intervenir plus tôt pour éviter des problèmes plus graves ?

➤ **1- Un terme à l'usage problématique**

L'expérience de travail dans les dispositifs m'a cependant amené à penser que l'emploi de cette terminologie était souvent une facilité, une manière de chercher à faire autorité, la recherche d'un surcroît de légitimation de l'action par référence aux démarches de prévention qui existent dans d'autres domaines et ont acquis une reconnaissance forte (domaine sanitaire, industriel...)

Mais dès qu'on mène une analyse plus fouillée, on voit bien qu'il s'agit là d'une terminologie problématique dans le domaine spécifique des interventions dans le domaine familial sur trois plans principaux :

➤ **ce qu'il s'agit de prévenir est difficile à définir.**

Je note que la circulaire qui vient de sortir venant instituer le protocole départemental de prévention évoque la **prévention des difficultés**...reconnaissons qu'il serait difficile de faire plus vague.

Evoquer *la prévention de la maltraitance ou des mauvais traitements* est également réducteur car la maltraitance ne constitue qu'une part², et pas toujours la plus importante numériquement, des problématiques qui se jouent dans les interventions menées dans le cadre institutionnel de la prévention. Nombre des familles rencontrent en effet des difficultés multiples dans leur tâche de parents, dont celles découlant de la précarité socio-économique sont souvent euphémisées, voire occultées. Dans ce cadre, faire comme si le seul enjeu du travail mené dans les actions dites de prévention était la maltraitance me paraît une manière abusive de parler de cet ensemble complexe de situations familiales.

Evoquer comme c'est souvent fait comme finalité la prévention de la séparation ou du placement, ou encore de l'intervention judiciaire ne va pas non plus sans poser problème. Car désigner comme finalité l'évitement de l'intervention des autres est problématique à de nombreux titres. D'abord parce que ces formes d'intervention plus intrusives sont parfois, au contraire, ce qu'il faut mettre en place.

C'est un des points que nous avons débattu et stabilisé dans l'évaluation des SAJ : la proposition de séparation / placement à l'issue du travail n'est pas un échec, ni une catastrophe puisqu'elle constitue au contraire une nécessité qui découle des constats durant l'accompagnement (et souvent avec les parents eux mêmes).

² souvent estimée autour de 30 %

Voire même, la mise en place de ces mesures peut constituer un point de fragilité du dispositif avec le risque que cette décision soit sans cesse différée pour des raisons mêlées que les professionnels connaissent bien :

- difficulté psychologique de la décision du fait du lien noué avec les parents,
- possibilité de passer à côté des effets sur l'enfant d'une situation familiale pathogène notamment quand elle s'exprime plus sur le mode inhibé qu'extraverti,
- stratégies d'évitement des familles,
- complexité et temporalité du système décisionnel...

Dans le travail sur les parcours chaotiques de certains jeunes on a souvent eu l'occasion de constater un évitement de la séparation parfois observable pendant de longues périodes au risque d'être passés à côté d'un besoin essentiel.

Et puis surtout, cette manière de penser en considérant l'intervention d'autres acteurs comme ce qu'il faut éviter, tend à fragiliser des processus de coopération. Souvent les équipes de foyer analysent ainsi - à juste titre - comment la séparation, étant vécue comme un échec, y compris pour les intervenants de milieu ouvert a bien du mal à ne pas le devenir dans l'esprit de tous (parents, comme enfants et professionnels) alors que cela n'a rien d'inévitable.

➤ **le lien entre l'action et le résultat potentiel y est plus problématique que dans d'autres domaines**

La force de l'idée préventive dans d'autres domaines tient dans le lien fort (voire causal) qui peut exister entre l'action et le résultat qu'il s'agit d'éviter (l'arrêt du tabac et la probabilité de cancer de poumon – la vérification régulière de l'hygiène d'un bloc opératoire et les maladies nosocomiales...).

Dans le domaine qui nous préoccupe (comme d'ailleurs dans la prévention de la délinquance ou la prévention de la radicalisation) ce lien est rien moins que délicat à établir tant on est confrontés à la complexité et tant les paramètres qui interviennent dans l'évolution des situations sont nombreux et non résumables à ce que font les intervenants.

D'ailleurs quand il s'agit de démontrer à des élus en quoi les actions de prévention permettent d'éviter d'autres mesures (censées être plus chères) on n'y arrive jamais.

Parce que les mesures préventives sont souvent le lieu où se repèrent les difficultés familiales plus lourdes et aussi parce qu'il est quasiment impossible évidemment de démontrer un évitement.

➤ **elle réduit la visée de l'action et la nature même de la relation avec ceux qui en bénéficient**

Enfin, et ce point est pour moi le plus important, l'usage central du terme prévention pour décrire l'action menée pose un problème majeur du point de vue de la relation que noue le dispositif avec les personnes accompagnées. Car il tend à aborder les personnes sous un prisme qui les considère d'abord comme une source potentielle de maltraitance sur leurs enfants.

S' imagine-t-on leur dire franchement « nous travaillons avec vous pour éviter que vous maltraitez vos enfants, ou d'être obligés de les placer ? »

On sait bien les réactions que cela susciterait. On le sait du reste assez bien tant les mécanismes d'évitement des intervenants et des institutions font partie du système et constituent le lourd héritage de la DDASS dont les familles populaires gardent un souvenir apeuré.

➤ **Quelques réflexions amenées par ces constats**

Ceci étant dit sur les apories ou limites de la terminologie préventive, si l'on s'intéresse à ce qui fait que les actions « préventives » produisent des effets de changement dans le système familial, on trouve toujours un ensemble complexe de facteurs qui combinent :

- une alliance avec les familles, *une attitude bienveillante et non jugeante* perçue chez les professionnels / elle contraste avec le postulat de carences voire de potentielle dangerosité qui risque d'amener les familles à fuir, à ruser, à jouer la montre...
- l'utilisation de supports et de leviers permettant aux familles de sortir du vase clos qu'elles vivent souvent avec leurs enfants et la mise en avant *d'un faire ensemble pour les enfants* qui contraste avec les limites des approches « verbales » mettant souvent en difficulté les familles de milieu populaire ;
- des approches centrées sur l'ici et maintenant de la situation familiale en opposition avec la recherche souvent vaine d'un pourquoi qui s'avère souvent comme un enfermement prédictif sur le passé...
- un appui sur les « pairs » qui montre les limites des relations toujours dissymétriques avec des professionnels engendrant des réactions de rejet.

◆ **La capacité à mettre les questions en débat avec les familles**

Mais j'ajoute la nécessité de ne pas être naïf, ni faible quand il s'agit de mettre en débat avec les familles certaines impasses relationnelles voire la violence qu'elles mettent en jeu dans leurs relations avec leurs enfants. Car c'est aussi la clarté du positionnement qui permet des prises de conscience et des évolutions.

Et dans le cadre des accueils de jour, j'ai pu voir à quel point la mise en place de temps communs avec les parents et enfants offrait à l'équipe de nombreuses occasions d'aborder de manière bienveillante mais claire la violence mise en œuvre dans les échanges du quotidien, la non compréhension par nombre de parents des besoins de leur enfant, ou les raisons de leurs comportements problématiques (ex « elle fait ça pour m'embêter » « elle préfère son père »)

Plus généralement, dans un autre travail que nous menons autour des enfants exposés à la violence conjugale, une professionnelle me soulignait à quel point les intervenants sociaux passaient infiniment plus d'énergie à chercher à qualifier et évaluer la situation **entre eux** qu'à aborder directement avec les parents les effets de cette violence, alors même que ce débat est souvent susceptible de susciter des nécessaires prises de conscience.

Et, il faut aussi avoir la capacité à enclencher des réponses de séparation quand il apparaît que l'approche proposée n'est pas suffisamment protectrice au regard de ce qui vit l'enfant et des effets que cela produit pour lui.

➤ **Pour conclure**

Pour reprendre de manière positive mes observations, j'ai acquis quelques convictions simples dans mon travail d'accompagnement des professionnels et dispositifs que je peux résumer ainsi :

- L'action doit se légitimer d'abord par ce qu'elle apporte et non par ce qu'elle prétend éviter (surtout quand c'est loin d'être objectivable). Il est donc essentiel de préciser et affiner ce que le dispositif apporte en lien aux problématiques variées vécues par le public, sans prétendre qu'il suffirait que les gens soient présents dans nos dispositifs pour que par miracle ou capillarité tout s'améliore.
- Elle doit sans cesse confronter ses intentions (évidemment vertueuses) à la réalité des effets produits et aussi aux limites de tous les dispositifs.
- La mise en place d'évaluations et d'une attention plus grande à la parole des personnes concernées est à ce titre essentielle si l'on ne veut pas se payer de mots et affiner l'analyse qu'il est possible de faire sur l'ensemble des effets (positifs mais aussi parfois problématiques) et aussi sur ce qui constituent les leviers effectifs de l'action qui produisent le plus d'effets de mobilisation et de changements.
- Elle doit en permanence réfléchir à la manière dont elle considère et fait alliance avec les personnes accompagnées car c'est un des facteurs les plus essentiels dans la production d'effets de changement, de mobilisation.

Enfin, on voit bien que la thématique de la prévention peut être sous tendue par des logiques différentes selon qu'elle vise

- une perspective de maintien de l'ordre par surveillance accusatoire individualisée ; avec un accent mis sur le dépistage (précoce) et une réponse qui sera souvent enfermante ou stigmatisante ;
- une offre bienveillante de service à la personne et à la collectivité

Alors, je n'ai aucun problème avec la perspective préventive, si en plus des points que j'ai évoqué tout à l'heure, elle s'intègre dans une perspective plus large et banalisée de droit au soutien et à l'aide dans un travail parental dont les difficultés sont grandes (il faut un village...)

Car elle est bien plus respectueuse et efficace que l'évocation permanente d'un danger potentiel que les familles représenteraient et que tous nos efforts ne viseraient qu'à conjurer. Mais dans une période tentée par une mise en accusation permanente des plus faibles, j'ai bien conscience que ça n'est pas toujours un discours facile à défendre.